

Femmes et économie : quels enjeux ?

Pratiques économiques solidaires : entre résistance et justice sociale

Préambule

Ce texte s'appuie en très large partie sur les travaux du chantier « Femmes et économie » du PSES piloté par un comité mixte d'académiques et de praticien(ne)s : l'Université du Québec (Josée Belleau et Cécile Sabourin), l'ADEL (Madeleine Hersant) et le GRESP (Nedda Angulo). Il a été alimenté par des études de cas (réalisées, ici aussi, tant par des chercheuses que des praticiennes), les réflexions et propositions issues des différentes réunions ainsi que les synthèses intermédiaires réalisées par Cécile Sabourin¹. Cette synthèse propose une mise en perspective de ces travaux à la lumière du problème plus général des inégalités de genre.

Résumé

Alors que les inégalités hommes/femmes font preuve d'une résistance remarquable, de multitudes d'initiatives locales animées par des femmes mêlent actions économiques et solidarités en vue d'un accès plus juste aux droits économiques, sociaux et politiques de base. En dépit de leurs faiblesses – faiblesses qui sont d'ailleurs très largement le fruit de leur invisibilité, d'inégalités d'accès aux ressources et de l'inadéquation des cadres réglementaires et des procédures classiques d'accompagnement de projets – ces initiatives jouent un rôle essentiel en palliant les lacunes et parfois l'absence de justice sociale. Il est donc impératif et urgent de reconnaître ces initiatives à leur juste valeur afin de leur donner les moyens d'exercer pleinement leurs potentialités. Modifier les rapports de force et de pouvoir à l'échelle globale et assurer le respect des droits sont évidemment deux priorités. Mais face à l'inertie des normes sociales et à l'ampleur des résistances locales – que l'on a souvent tendance à sous-estimer –, leur mise en œuvre ne peut être effective que relayée et portée par des initiatives ancrées dans les territoires vécus. Le rôle de ces initiatives consiste à identifier et contextualiser les besoins, puis à les exprimer et les porter sur la scène publique. D'abord à l'échelle locale – cette étape suppose déjà des efforts souvent laborieux et interminables de concertation, négociation, tractations – et parfois à l'échelle nationale voire internationale. On observe également que nombre de ces initiatives socialisent une partie des activités de « reproduction » traditionnellement assurées par les femmes. L'étape suivante consisterait à « dénaturer » le caractère sexué de l'opposition production/reproduction, lequel explique aussi en large partie les inégalités de genre. Cette dénaturalisation permettrait non seulement de reconnaître à sa juste valeur la contribution des femmes à la production de richesse, mais aussi de rompre avec le paradigme hyper-individualiste et matérialiste avec lequel nous vivons aujourd'hui. Le défi vaut d'être lancé : c'est la capacité de nos sociétés actuelles à penser la lutte contre les inégalités, quelles qu'elles soient, et à imaginer de nouvelles formes de solidarité, qui est en jeu.

¹ Outre les textes produits spécifiquement pour le chantier et mentionnés en bibliographie, l'atelier a bénéficié de la participation et des commentaires de Vincent Comenne, Laurent Fraisse, Xaritou Frosso, Elizabeth Hauschildt, Esther Hinostroza Ricaldi, José Hipolito Santos, Maria Rosa Lotti, Marie-Hélène Mottin-Sylla, Joelle Palmieri, Brigitte Ricci, Pierrette Soumbou, Anastassiou Vassiliki.

DES INEGALITES PERSISTANTES : INERTIE DES RAPPORTS DE POUVOIR ET DIFFICULTES D'APPLICATION DES DROITS

Les femmes, partout dans le monde et sans exception, continuent de souffrir de multiples discriminations. Le dernier Rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 2005) le rappelle avec force : les inégalités hommes/femmes résistent et restent l'une des inégalités les plus abjectes. Pour répondre à ceux qui en douteraient encore, s'il en est, commençons par décrire les faits. Certes, des progrès ont eu lieu et ne doivent pas être niés. Diminution de la mortalité maternelle et infantile, amélioration de l'alphabétisation et la scolarisation primaire, droit de vote, ou encore intégration de l'égalité des sexes dans de nombreuses constitutions nationales : ce sont là des avancées incontestables et il faut s'en réjouir. Les résultats en termes d'égalité « réelle », hélas, sont beaucoup plus décevants et même inquiétants puisqu'ils montrent à quel point la marche vers l'égalité est complexe et laborieuse.

Inégalités économiques et matérielles

Commençons par les inégalités en matière de ressources matérielles. La situation des femmes seules (mères de famille monoparentale, veuves et femmes âgées vivant seules) est extrêmement préoccupante. Au milieu des années 1990, plus de la moitié des femmes de plus de 65 ans en Asie et en Afrique étaient veuves, contre seulement 10 à 20% des hommes du même âge. Nombre de ces femmes cumulent pauvreté monétaire et exclusion sociale et leur vulnérabilité ne va cesser de s'aggraver du fait du vieillissement de la population (Banque Mondiale, 2003). Concernant les rémunérations, les progrès en matière d'éducation féminine peinent à donner les effets escomptés. A responsabilités, formation et expériences égales, les femmes demeurent encore beaucoup moins bien payées que les hommes. Selon les statistiques de la Banque Mondiale, leur rémunération représente environ les $\frac{3}{4}$ de celle des hommes, et le différentiel d'éducation n'explique qu'un cinquième de ce décalage, le reste étant donc le fruit de normes et discriminations diverses (Banque Mondiale, 2003).

Le marché « sexué » de l'emploi : les travailleuses de l'ombre

Les femmes restent concentrées dans des secteurs d'activité moins valorisés et donc moins payés. Ce « marché sexué de l'emploi » existe quels que soient les pays : les femmes sont sur-représentées dans les postes de service, les emplois techniques et professionnels, les emplois de bureau et de vente, alors que les hommes sont majoritaires dans les emplois de production ainsi que dans les postes de direction et d'administration. Dans les pays privilégiant l'emploi salarial (les pays du Nord), les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les emplois précaires et à temps partiel, celui-ci étant beaucoup plus souvent imposé que librement choisi. Dans les pays où l'auto-emploi et le secteur informel dominant, les femmes sont quasiment exclues des emplois formels, et donc de toute protection sociale. En milieu rural, elles sont cantonnées aux cultures vivrières qui certes, assurent la sécurité alimentaire familiale, mais sont beaucoup moins rémunératrices que les cultures d'exportation, réservées aux hommes. En milieu urbain, petit commerce, restauration, sous-traitance sous forme de travail à domicile sont souvent les seules options possibles, faute de capital, de formation mais aussi faute de temps (ILO, 2002). Ces inégalités de ressources sont d'autant moins supportables que les femmes travaillent en général plus que les hommes. Des statistiques réalisées par le PNUD au cours des années 90 montraient que dans la quasi totalité des pays, le temps de travail des femmes était supérieur (elles supportent en moyenne 53% de la charge de travail dans les pays du Nord contre 51% dans les pays du Sud), mais en large partie invisible puisque non rémunéré. Toujours selon les mêmes statistiques, environ $\frac{2}{3}$ du temps de travail des hommes est consacré à des activités rémunérées et cette proportion est inverse pour les femmes. $\frac{2}{3}$ de leurs temps de travail passe donc complètement inaperçu et dans les pays du Sud, cette proportion atteint les $\frac{3}{4}$ (PNUD, 1995). Cette inégalité en appelle une autre, liée à la gestion du temps. Quels que soient les pays, les femmes assument la quasi-totalité des tâches familiales et parfois communautaires, tout en étant de plus en plus nombreuses à exercer une activité rémunérée. Par choix mais aussi par contrainte, notamment chez les plus pauvres. Toujours en matière économique, les femmes sont toujours défavorisées en matière d'accès à la

propriété. Les inégalités face à l'héritage sont ici en cause, ainsi que diverses normes sociales interdisant aux femmes de posséder un titre de propriété ou d'en contrôler l'usufruit, quand bien même la législation prévoit une égalité de droits. Cette question de l'accès à la propriété, faut-il le préciser, est déterminante : dans les pays à dominante agricole, c'est-à-dire bon nombre de pays du Sud, l'accès à la propriété reste la principale source de pouvoir économique, social et symbolique. Les femmes sont également très souvent défavorisées en matière d'accès à des ressources financières extérieures tels que les crédits bancaires (faute de garanties, mais aussi de capital humain et social nécessaire à la négociation et à la compréhension des procédures).

Education et santé : des progrès très lents mais aussi certains reculs

En matière de conditions de vie – alimentation, santé et éducation, les inégalités sont également évidentes. Le droit à une éducation de qualité, malgré des progrès notoires, est encore loin d'être acquis. En Asie du Sud, par exemple, la proportion de filles scolarisées équivaut celle des garçons mais le temps de scolarité moyen des filles est moitié moindre. Dans l'ensemble des pays du Sud, les inégalités continuent d'être très marquées pour l'enseignement secondaire, supérieur et technique ainsi que pour les filières considérées comme plus prestigieuses. Les taux d'abandon scolaire sont également beaucoup plus fréquents chez les filles si bien qu'au final, les progrès en matière d'alphabétisation restent encore très lents. Plus de 56% des 104 millions d'enfants non scolarisés sont des filles et près de deux tiers des plus de 860 millions d'analphabètes sont des femmes (PNUD, 2005). Pour des raisons biologiques, on sait que l'espérance de vie des femmes est, en général, supérieure à celle des hommes. Après avoir diminué régulièrement au cours des dernières décennies, l'espérance de vie est désormais en recul – c'est l'un des résultats les plus inquiétants du dernier Rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 2005). Deux facteurs sont ici en cause : la prévalence du SIDA sur le continent africain, qui touche davantage les femmes et la surmortalité des petites filles en Inde et en Chine.

L'accès au pouvoir : un bastion masculin

Les inégalités en matière de pouvoir font preuve d'une résistance considérable. Que ce soit à l'échelon familial, communautaire ou institutionnel, le droit des femmes à la parole demeure très largement formel. Dans de nombreux pays, elles n'ont toujours pas le droit de posséder un terrain, de gérer une propriété, de diriger une entreprise ou même de voyager sans le consentement de leur mari.. Quant à l'implication des femmes dans la scène politique, à quelques exceptions près, elle ne fait qu'émerger. L'obtention du droit de vote, symbole de la lutte contre l'inégalité politique, n'a été acquis, rappelons-le, que très progressivement et au prix de nombreuses luttes : à la fin du XIXe pour les pionnières (1893 pour les néo-zélandaises), très récemment pour certains pays pourtant réputés en matière de défense des droits humains (1971 pour la Suisse !) et certains s'obstinent dans le refus (Koweït notamment). Les femmes demeurent largement sous-représentées aux assemblées locales et nationales, avec une moyenne de moins de 10 % des sièges au Parlement (sauf en Asie de l'Est où elles occupent entre 18 et 19 % des sièges). Dans les régions considérées comme développées, les femmes occupent à peine 8% des positions ministérielles (Banque Mondiale, 2003).

Le poids des normes sociales et culturelles

Discriminations d'ordre social, culturel et éthique font également preuve d'une extraordinaire inertie. La prégnance des normes sociales explique la lenteur des avancées en matière de droit réel à la propriété, nous l'évoquons plus haut. La préférence pour l'enfant de sexe masculin reste très prégnante en Chine (principalement pour des questions religieuses, le culte des ancêtres en Chine revenant au garçon) et en Inde (notamment du fait du coût de la dot des filles). Compte tenu de la taille de ces deux pays, près des deux tiers de la population mondiale féminine sont donc victimes de cette forme de discrimination. Les alliances matrimoniales sont également source de multiples inégalités. Qu'il s'agisse de l'âge au mariage, du choix des époux, du déséquilibre entre les âges, des asymétries en matière de droits et devoirs des époux, en particulier en matière de répudiation, de divorce ou de décès, les femmes sont systématiquement désavantagées. Dans de nombreux pays d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud, la mobilité spatiale des femmes ne dépasse pas l'échelle du quartier. Enfin de

nombreuses règles éthiques et morales ne s'appliquent pas de manière identique aux femmes et aux hommes. Il en va ainsi de la violence domestique (coups, viol, inceste, adultère) comme de la violence sociale (guerre, prostitution, traite, mutilation, suicide).

Les coûts sociaux de la libéralisation et des plans d'ajustement structurel

Libéralisation et plans d'ajustement structurel, en incitant à la contraction des dépenses publiques et au retrait des Etats dans de nombreux services publics ont, en général, renforcé la vulnérabilité des femmes. Qu'il s'agisse de la suppression des crèches (particulièrement forte dans les pays de l'Est), de la privatisation des écoles et des systèmes de santé (quasi-systématique dans les pays du Sud), de la dégradation de tous les services auparavant publics, comme l'accès à l'eau courante, à l'électricité, aux transports en communs ou encore de la diminution voire de la suppression des subventions aux produits de première nécessité, les femmes sont les premières à en payer le coût à travers un alourdissement de leur charge de travail.

Pourquoi des résultats aussi décevants ?

L'inertie des normes sociales et culturelles et le poids des résistances expliquent en grande partie la lenteur de la marche vers l'égalité. Si les politiques d'égalité des sexes initiées depuis plusieurs décennies peinent tant à donner les effets escomptés, c'est aussi parce qu'elles s'avèrent incapables de tenir compte de la spécificités des contextes nationaux et régionaux. Or les inégalités de genre sont un construit social, variable autant dans le temps que dans l'espace. Tant qu'elles resteront aveugles aux particularités locales ainsi qu'aux visions et aux aspirations des femmes, les politiques universalistes sont condamnées à rester un vœu pieu (Dubois, 2000). Enfin tant que notre conception de la richesse et de l'efficacité restera ancrée sur le paradigme économique dominant, l'épineuse question de l'accès au pouvoir est elle aussi condamnée à l'échec : il faut agir mais aussi *penser* autrement (Sabourin, 1999).

LE SEXE DE L'ECONOMIE

Même si leurs visages sont multiples et composites, les inégalités de genre traversent le temps et l'espace et nulle société ne semble y échapper, telle est la conclusion des historiens et des anthropologues. Au-delà des spécificités culturelles et historiques – chaque société se « fabrique » ses différences – existe-t-il un dénominateur commun ? Le rôle de reproduction des femmes, et les différences physiques, biologiques ou psychologiques qui en découlent : l'essentiel est sans aucun doute ici. Affirmée de manière franche et sans détour par les Dieux ou la Nature dans les sociétés dites « traditionnelles », la pensée moderne lui donne une forme plus discrète, mais aussi plus insidieuse, et donc tout autant sinon plus dangereuse. Ce sont désormais la biologie et l'économie politique, à travers un discours sur « l'utilité collective », qui justifient « scientifiquement » l'assignation des femmes à la sphère domestique et leur disparition – physique et symbolique – des espaces publics. Interroger les fondements du savoir économique montre à quel point ce savoir, prétendument scientifique et donc « neutre », n'est en fait ni plus ni moins qu'un processus social, fortement empreint des croyances populaires qu'il a en retour renforcé, voire naturaliser, et dont on porte tout le poids aujourd'hui. Il faut être naïf – ou vraiment de mauvaise foi – pour contester la dimension fondamentalement sexuée d'une série d'oppositions qui se recoupent et se confortent mutuellement : public/privé, marchand/non marchand, professionnel/familial, production/reproduction ou encore égoïsme/altruisme. Ces oppositions forment la trame – on est même tenté de dire l'essence – du savoir économique, et nous en sommes, hélas, prisonniers. Elles sont ancrées, enracinées, rivées dans nos systèmes de croyances et de représentations. Lorsque penseurs et décideurs décident d'organiser rationnellement les sociétés occidentales du XIXe siècle, ils décident aussi très précisément quels seront les rôles masculins et féminins. La discipline économique, alors en émergence, va forger peu à peu plusieurs hypothèses, supposées simplifier la réalité afin de mieux l'expliquer alors que leur pouvoir normatif est en fait considérable.

Liberté et rationalité masculines versus dépendance et altruisme féminins

La première de ces hypothèses est celle d'un individu rationnel, libre et souverain dans ses choix, tant à l'égard de liens de subordination personnels – le servage est encore dans les esprits lorsque la discipline émerge – que du poids de la religion. Ce que la théorie ne dit pas, c'est que cet individu – le fameux *homo oeconomicus* – est aussi foncièrement masculin. Alors que des efforts continus sont déployés pour libérer les hommes des liens de subordination personnels, les femmes, elles, se voient priées d'assurer l'harmonie de l'espace familial. Alors que la dépendance est considérée comme une sérieuse entrave à la dignité humaine, pour les femmes, c'est précisément leur devoir qui les condamne à la dépendance. Leur dignité n'émane pas de leur liberté, mais de leur dévouement envers autrui. La seconde hypothèse est celle du marché « autorégulé », supposé optimiser les échanges de biens et de services. Ici encore, les femmes dérogent à la règle. Au nom du bien-être familial et du bien-être de la nation, il convient de réglementer l'emploi féminin. Alors que la révolution industrielle en cours suscite maintes questions sur les moyens d'optimiser la productivité ouvrière, nombre des fondateurs de la discipline décrivent avec précision en quoi le travail rémunéré féminin accroît la mortalité infantile et ralentit la construction de capital humain ; une mère qui déserte son foyer condamne enfants et maris à l'inefficacité, la faiblesse physique et morale, la fainéantise et donc au paupérisme et au crime. Même s'il est plus voilé, le discours contemporain sur l'utilité collective des femmes est toujours d'actualité. L'emploi féminin, on le sait, reste une variable d'ajustement de l'emploi masculin. Quant à la question de la lutte contre les inégalités de genre, si elle a fait son chemin, c'est surtout au nom de l'efficacité collective².

Une conception matérialiste et hyper-individualiste de la richesse

Depuis les origines de la comptabilité nationale – et en dépit des critiques récurrentes dont elle a fait l'objet – la richesse reste limitée à la production de biens et services vendus ou susceptibles d'être vendus. Au cours du XXe siècle et malgré les revendications des féministes de l'époque, agents recenseurs et statisticiens se plient aux définitions proposées par les économistes : seules les activités susceptibles d'être échangées sur un marché acquièrent le statut d'activité « productive » ; les activités dites « domestiques » en sont évincées. Les femmes sont alors considérées comme « improductives » et reléguées dans la catégorie des « inactives » et des « dépendants ». Alors que le sens originel grec du terme « économie » renvoyait à « l'organisation de la maisonnée », celle-ci est désormais évacuée des préoccupations de la théorie du même nom. Les implications théoriques et politiques de cette mutation sont considérables. Pour le statut des femmes, cela va sans dire, mais aussi pour la société dans son ensemble. C'est un véritable modèle de société qui se met en place. Cette classification entraîne une représentation complètement tronquée de la réalité – selon diverses estimations et en fonction des contextes nationaux, la production « domestique » représenterait entre 30 et 70% de la production totale de biens et de services, la proportion la plus forte concernant les pays en développement. Sur la base de cette hiérarchie des valeurs – hiérarchie foncièrement sexuée, cela va sans dire – se met alors en place un cercle vicieux qui s'avèrera difficile à enrayer. C'est au nom de leur « improductivité » et de leur statut de dépendante que les femmes ont été et continuent dans bon nombre de pays d'être évincées de l'accès aux droits civils et politiques, la dépendance étant supposée incompatible avec l'exercice de la raison. Historiquement, les droits sociaux des femmes sont donc des droits indirects, découlant de leur dépendance présumée à l'égard de l'homme soutien de famille.

Plus encore, cette classification amorce une conception hyper-individualiste et matérialiste du bien-être, qu'illustre le fameux Produit intérieur brut, supposé refléter les niveaux de richesse nationale. Toute notion d'utilité sociale, qu'elle soit d'ordre individuel ou collectif, est désormais niée. Tout ce qui « fait lien » – et dont les femmes sont en large partie responsables – est désormais ignoré. Il en va de même des coûts et des externalités négatives issues de la production – en particulier dégradation de l'environnement et épuisement des ressources naturelles. Les questions de répartition – et donc d'inégalités – sont également occultées. Education, santé et plus généralement facilités et qualités d'accès aux services publics – pourtant ô combien essentiels au bien-être – connaissent le même sort et on pourrait multiplier les lacunes du système (vitalité de la démocratie, solidarité, etc.). Dénoncées dès le départ par les mouvements féministes, l'absurdité, les aberrations et aujourd'hui les impasses de ce mode de comptabilité le sont également par tous ceux et celles qui s'insurgent contre une vision

² Les rapports de la Banque mondiale ou du PNUD ne laissent aucune ambiguïté sur ce point.

matérialiste et individualiste du bien commun. Il ne s'agit que d'un outil, arguent encore certains, puisque tout outil suppose des choix et des arbitrages. La neutralité est une chimère. Derrière la soit-disant technicité des indicateurs, ce sont des choix de société qui se dessinent et qui finissent par s'imposer puisque progrès et bonheur sont désormais déterminés par le niveau de consommation. Il est urgent de rompre avec la « fable » des économistes et ainsi d'en finir avec la « dictature du PIB » et « la religion du taux de croissance », pour reprendre les propos d'intellectuels tout à fait raisonnables. S'ils ont pu être partiellement justifiés dans le contexte de l'époque – rappelons que les outils de comptabilité nationale, à commencer par le PIB, ont été conçus dans les logiques de puissance de guerre et de reconstruction matérielle – aujourd'hui de tels outils sont complètement aveugles à des logiques d'échange, d'égalité et de développement socialement durable. Or c'est bien de ça dont nous avons besoin aujourd'hui.

Les multiples travaux d'économistes féministes, en particulier le féminisme écologique, ont permis des avancées conceptuelles considérables dans l'analyse de la diversité des formes de richesse, d'échange et d'organisation, tant positives que négatives du point de vue de l'égalité et de la préservation de l'environnement (Sabourin et *alii.* 2000). La nobélisation en 1998 de l'économiste Amartya Sen a permis de médiatiser part de leurs revendications – en particulier l'impérative nécessité de s'attaquer aux inégalités intra-familiales. Elle a également permis de sensibiliser la communauté internationale à une conception du développement non pas en termes de croissance mais de droits réels (et non formels) et de libertés personnelles en insistant sur l'indispensable interaction entre droits économiques et politiques. Le défi d'aujourd'hui est double : poursuivre ce travail de conscientisation, ô combien laborieux face à l'inertie des systèmes de représentations, mais aussi articuler et confronter ces différents travaux, encore très conceptuels et normatifs, à des expériences de terrain. Le chantier « Femmes et économie » avait précisément cette ambition pour objet.

PRATIQUES SOLIDAIRES

Face aux inégalités qui tissent et rythment leur vie quotidienne, comment réagissent les femmes ? Leurs réponses sont multiples. Elles sont parfois faites de révoltes et de rébellions, mais le plus souvent de résistance quotidienne, de contournements, d'évitements, d'adaptations et de réappropriations. Au cours des dernières décennies, les travaux d'historien(ne)s ont redonné leur place aux multiples luttes de femmes qui ont jalonné l'histoire, trop souvent « oubliées » par l'histoire classique. En France, par exemple, on a trop souvent tendance à négliger ou même à oublier le rôle décisif des groupes de femmes dans le mouvement associatif français du XIXe et de la première moitié du XXe siècles, lequel a ensuite largement inspiré de nombreuses réformes sociales françaises (notamment dans le domaine des allocations familiales, des congés de maternité, des congés payés, du travail des enfants). Aujourd'hui ce sont d'autres formes de résistance qui sont menacées d'amnésie. Partout dans le monde, on observe que les femmes se mobilisent. Souvent en dehors des mouvements féministes reconnus et institutionnalisés, ces initiatives se veulent d'abord des réponses pragmatiques à des problèmes de vie quotidienne. Certaines se créent dans l'urgence et visent à répondre à des besoins élémentaires, en particulier la sécurité alimentaire, tandis que d'autres répondent à des activités d'ordre social et culturel. Dans de nombreux pays du Sud, en particulier l'Afrique noire et l'Amérique du Sud, ces formes d'action collective ne sont pas nouvelles. Pour faire face à leurs multiples tâches domestiques et agricoles ainsi qu'à leurs obligations rituelles et religieuses, les femmes n'ont pas eu d'autre choix que celui de s'organiser. Ce qui est nouveau en revanche, c'est l'apparition de projets et l'articulation avec des revendications sociétales et environnementales ainsi que le soutien, pour le meilleur et pour le pire, de multiples ONGs et agences bilatérales ou multilatérales d'aide au développement. En Afrique du Nord et dans de nombreux pays asiatiques, au nom de l'exclusion des femmes de toute forme d'espace public, le concept d'action collective féminine apparaît tout juste et sa légitimation, encore incertaine, est déjà un grand pas. Enfin dans la plupart des pays du Nord, et même si les résistances sont beaucoup moins fortes, ces espaces intermédiaires en sont aussi au stade de l'émergence, sous la forme par exemple de services collectifs de proximité, de restaurants de quartier, de cercles d'emprunteuses et de créatrices d'entreprises ou tout simplement de lieux d'échanges autour de sujets de la vie quotidienne.

Des expériences multiples et très diversifiées

Tentons une description rapide – et en aucun cas exhaustive – des activités répertoriées, lesquelles recouvrent en fait l'ensemble des droits économiques, politiques et sociaux de base.

- l'alimentation/nutrition : groupements ou coopératives d'achats, épiceries sociales, restaurants, restaurants du cœur, services traiteur, cuisines collectives, banques céréalières, comptoirs alimentaires, activités d'auto-suffisance et de résistance, etc.
- la sanitation et la santé : gestion de bornes-fontaines ou de puits communautaires, cliniques médicales communautaires ou mutuelles de santé, pharmacies populaires, production et valorisation de plantes médicinales, etc. ;
- l'éducation : groupes d'alphabétisation, centres populaires de formation, groupes d'échange et de transferts de connaissances, de savoirs, de savoir-faire, activités d'apprentissage concernant les rapports de genres, les formes de discrimination et d'exclusion, etc.
- les activités de production et de commercialisation : coopératives de production et regroupements de productrices, champs communautaires, commerce équitable, etc.
- les services financiers : coopératives d'épargne-crédit, groupes d'auto-entraide, cercles d'emprunteuses, etc.
- la protection de l'environnement : production biologique, gestion de ressources naturelles (en particulier eau, forêt) dans une perspective durable, recyclage, écovillages ou villages durables, écotourisme, etc.
- la médiation avec les autorités publiques, l'objectif étant simplement l'application de la législation et la mise en œuvre effective de programmes publics
- lobbying local visant l'obtention ou l'application de certains droits, en particulier l'accès à la propriété
- la garde d'enfants et de personnes âgées : crèches parentales, jardins d'enfants, garderies populaires, centres communautaires de personnes âgées, etc.
- la couture et l'entretien du linge : laverie, retouche, pressing, repassage, magasin de mode, etc.
- la culture et la communication : média, espaces d'expression politique et culturelle, etc.

Nombre de ces initiatives ne se limitent pas à un seul secteur mais combinent diverses formes d'interventions. Compte tenu de multiples interconnexions entre différentes sphères de la vie quotidienne, répondre de manière efficace à un besoin identifié initialement suppose d'intervenir ailleurs. Ainsi une initiative de lutte contre le surendettement s'élargit progressivement à la prise en charge des différentes facettes de la vie quotidienne. Ailleurs une initiative de défense des droits des femmes du secteur informel inclut progressivement services de première nécessité, coopératives de production et de commercialisation, banque communautaire et éducation populaire.

On connaît encore très mal l'ampleur de ce mouvement, qui reste encore protéiforme et en aucun cas unifié. Si quelques expériences ont réussi à se hisser sur la scène médiatique, la très grande majorité reste dans l'ombre. Ignorées, méprisées, au prétexte qu'elles se limitent à de la survie quotidienne – et c'est vrai que nombre d'entre elles peinent à dépasser l'échelle locale, et ce travail microscopique les condamne à l'invisibilité – il n'en reste pas moins qu'elles assument, selon nous, un rôle essentiel. Il est donc urgent de reconnaître ces expériences à leur juste valeur. Non seulement leur rendre hommage, mais aussi rendre compte des multiples difficultés qu'elles rencontrent afin de mieux penser leur avenir. Basées sur des expériences européennes, latino et nord-américaines, africaines et indiennes, les monographies réalisées dans le cadre du Chantier représentent une avancée considérable dans cette voie. La très forte hétérogénéité de ces initiatives doit être soulignée : en termes d'échelle d'intervention (du local au global), de public concerné (avec des femmes plus ou moins pauvres) et enfin d'objectifs : certaines expériences visent un « mieux-vivre » et

l'épanouissement personnel de leurs membres, tandis que d'autres se déploient dans des territoires sinistrés par le SIDA ou des conflits armés et relèvent de la survie. En dépit de ces diversités multiples, ces expériences partagent plusieurs similitudes : elles luttent pour un accès *réel* au droits et elles mettent l'économie au service de la solidarité.

Une mobilisation pour un accès réel aux droits

La première de ces similitudes consiste à œuvrer en faveur de l'accès réel – et non pas théorique et abstrait – aux droits : l'ancrage territorial et collectif ainsi que la combinaison d'actions à la fois militantes et professionnelles sont ici déterminants.

Ancrage territorial et relations de proximité : contextualiser les besoins

Insistons bien sur le fait qu'il n'y a pas de « modèles » ni de « bonnes pratiques » mais plutôt des processus et des méthodes similaires. La capacité à se projeter dans l'avenir tout en transformant les contraintes en atouts constitue sans doute un élément déclencheur. L'ancrage local est ensuite capital, et fait toute la différence avec des initiatives descendantes, impulsées par des politiques publiques peu au fait des réalités locales. Sans idéaliser le localisme et romantiser le « small is beautiful », il faut bien reconnaître l'échec des mesures universalistes et standardisées, incapables de s'adapter aux particularités locales. Chaque territoire, chaque espace vécu modèle les normes sociales comme les rapports de pouvoir. Seule la proximité spatiale, sociale et culturelle peut permettre d'identifier les carences et les facteurs de blocages puis d'inventer avec pragmatisme des réponses et des formes de gouvernance adaptées et réalistes. L'un des résultats majeurs de l'économiste prix Nobel Amartya Sen est d'avoir montré que droits et ressources ne se traduisaient pas nécessairement en réelles capacités à être et à faire, expliquant ainsi les limites des mesures universalistes et standardisées évoquées plus haut. La force des initiatives décrites ici, c'est justement leur capacité à repérer les difficultés rencontrées par les personnes pour transformer leurs droits et ressources en de réelles potentialités. Comme l'a bien montré M.-L. Semblat (2001) au sujet des initiatives de femmes en Europe rurale, et son constat est valable pour bien d'autres contextes, les responsabilités assumées par les femmes au sein de la famille, des réseaux de parentèle et parfois de voisinage leur donne une situation privilégiée d'écoute des besoins et des carences vécues par les populations.

Le rôle d'ancrage du collectif : mutualiser les moyens, amorcer le changement social

Le collectif joue un rôle décisif, mais se manifeste davantage comme point d'appui, comme support de l'action et comme méthode (planification, réflexion, mutualisation de moyens) que dans les actions à proprement parler. Nombre de ces expériences sont d'abord individuelles tout en étant inscrites dans un processus de développement local, communautaire, ou territorial. Sans action collective, le changement des mentalités a également peu de chances d'aboutir : certains comportements, considérés « déviants », ne sont acceptés qu'insérés dans une dynamique collective, dont le poids finit par avoir raison des pesanteurs et des résistances locales. Le leadership est tout autant déterminant, tant dans la gestion du collectif que dans le tissage de liens avec le monde environnant. La plupart de ces initiatives reposent sur le dynamisme et le charisme de quelques femmes d'exception. Si la limite entre leadership et autoritarisme voire hiérarchie est souvent ténue, en particulier dans certains pays du Sud, si la frontière entre intérêt personnel et celui du groupe est parfois floue, il n'en reste pas moins que ces femmes leaders ont valeur d'exemplarité. C'est à travers elles que se diffusent progressivement de nouveaux modes d'agir et de penser. Et si l'engagement et le militantisme féminin sont bien évidemment essentiels, sans le soutien, l'appui et parfois la protection de certains hommes – membres de la famille et leaders locaux – nombre de ces initiatives n'auraient pu perdurer.

Allier engagement et professionnalisme

De la même manière, si l'engagement et la volonté sont indispensables, diverses compétences d'ordre technique, entrepreneurial et stratégique le sont tout autant. Il s'agit souvent de services nouveaux, destinés à une clientèle peu solvable et dont la production doit se faire avec des ressources

limitées : connaissance fine des contextes locaux et analyse de marché, marketing et rigueur de gestion sont donc incontournables. Le travail non rémunéré est plus souvent la règle que l'exception, il faut donc trouver des moyens de le valoriser et de distribuer équitablement les ressources, ce qui suppose d'innover en matière de règles de gestion. Face à l'instabilité permanente, face aux nécessités permanentes d'adaptation et de pragmatisme, il faut être capable de réagir rapidement avec une certaine polyvalence, alors qu'il est souvent plus tentant de consolider ou de renforcer des acquis parfois désuets. La prise d'initiative conditionne le démarrage de ces actions. Or dans des contextes privilégiant la dépendance et le mimétisme, entreprendre suppose d'innover tout en agissant de manière « acceptable » au regard des normes et des rapports de pouvoir locaux, puisqu'en général le compromis est préféré à la confrontation. Il faut être capable de concilier simultanément l'action collective, le travail rémunéré et les obligations familiales. Ce type d'engagement suppose donc une maîtrise et une gestion du temps tout à fait spécifiques. Le collectif est central, nous l'avons également déjà dit, or la gestion d'un groupe ne s'improvise pas, loin s'en faut. Convaincre les membres de l'intérêt du groupe, articuler aspirations personnelles et collectives, gérer tensions et conflits : ce sont là autant de savoir-faire qui ne sont ni innés, ni spontanés. La « participation » est au cœur de ces initiatives. Là encore, la bonne volonté ne saurait suffire. L'illettrisme, le manque de disponibilité, l'existence inéluctable de rapports de forces et d'inégalités d'accès à l'information et à la prise de parole, y compris au sein de collectifs de femmes supposés « homogènes », sont autant de freins à une participation digne de ce nom. Sans parler des conditionnements mentaux et sociaux, dont la levée suppose de véritables compétences d'animation. Face à la diversité et l'étendue des besoins, fonctionner en réseau est la seule issue. Ici encore, engagement et bonne volonté ne suffisent pas, il faut sans cesse trouver le bon compromis entre actions locales et actions de réseau. Enfin dans ce type d'initiative, rien n'est jamais acquis et tout se négocie, ce qui suppose de véritables compétences de « tractation sociale » avec des acteurs multiples (fonctionnaires, élus, leaders locaux, organisation de catégories professionnelles, etc.) et ceci tant au niveau horizontal (partenaires locaux) que vertical (institutions). Savoir nouer des alliances avec des relais médiatiques est aussi une manière d'asseoir sa crédibilité et de peser sur le débat public. Qu'il s'agisse d'identifier les besoins, d'analyser les savoir-faire nécessaires et les éventuelles faiblesses ou encore d'évaluer la plus-value sociale de ces initiatives afin de démontrer leur légitimité, la recherche-action joue un rôle déterminant. A condition bien sûr qu'elle soit adaptée, participative et innovante.

Encadré 1. Comment rendre effectif le droit d'accès et d'exploitation de la terre ? Un exemple indien

En Inde comme dans de nombreux pays du Sud, très peu de femmes possèdent et exploitent une terre, alors que l'agriculture reste la principale source de revenus pour 70% de la population. La législation n'est pas vraiment en cause. L'égalité formelle existe mais reste inapplicable pour deux raisons principales : la prégnance d'interdits sociaux – mobilité réduite qui empêche toute forme d'exploitation, ou tout simplement le fait qu'une femme soit propriétaire et exploite elle-même sa terre est un tabou social ; l'absence d'accès aux ressources nécessaires pour l'exploitation (crédit, intrants, irrigation, etc.). Nous décrivons ici l'exemple d'un projet indien mené à l'échelle d'un village (Pastapur, en Andhra Pradesh), entrepris par des femmes avec le soutien et l'accompagnement de la *DECCAN Development Society*. L'initiative de départ visait l'accès des femmes de basse caste à la terre, aujourd'hui il s'agit d'un véritable projet de développement agricole que l'on peut qualifier de socialement durable. De nombreuses femmes exploitent aujourd'hui un lopin de terre. L'exploitation est individuelle mais n'a été possible que supportée par diverses formes d'action collective et le support d'une organisation extérieure faisant preuve avant tout de pragmatisme et de souplesse : mobilisation collective pour récupérer des terres en friches et obtenir l'autorisation de les utiliser ; mutualisation de moyens pour les intrants, la transformation et la valorisation de certaines ressources locales, l'accès au crédit, la création de diverses infrastructures (moulin à huile, banque de céréales assurant la sécurité alimentaire) et enfin la création d'un marché local. Toutes ces actions économiques sont accompagnées de mesures – formelles et informelles – d'ordre social et culturel : une école alternative misant sur l'apprentissage technique et la valorisation de l'autonomie ; un centre de formation et de recherche-action sur l'agriculture biologique et durable ; un maison d'hébergement pour les femmes et les jeunes filles isolées, veuves, abandonnées ou victimes de violences domestiques ; des soins médicaux, dispensés localement via l'usage de médecines traditionnelles ou en lien avec des centres de soins équipés ; et enfin un centre communautaire de médiatisation s'appuyant notamment sur une radio locale. Les résultats positifs sont évidents. Ils se mesurent en termes d'auto-suffisance alimentaire, de dynamisation des marchés locaux, d'indépendance des familles à l'égard des grands propriétaires terriens et enfin d'émancipation des femmes. Mais le projet peine encore à se faire reconnaître et il aura fallu vingt ans d'obstination et de lutte permanente pour convaincre les autorités publiques de soutenir financièrement une partie des activités mais aussi pour infléchir progressivement les mentalités locales, en particulier celles des hommes, des castes supérieures et aussi probablement de certaines femmes.

Source : Sabourin, 2004

L'économie au service de la solidarité : l'amorce d'un nouveau paradigme ?

La socialisation de savoirs « domestiques » jusque là invisibles et assumées de manière individuelle au sein de la sphère privée, la création de passerelles et de sphères intermédiaires entre des univers habituellement étanches et compartimentés et enfin diverses innovations d'ordre organisationnel préfigurent de nouvelles manières de produire, consommer et vivre-ensemble.

Socialiser et valoriser des savoirs « domestiques »

Nombre de ces initiatives contribuent à la valorisation de savoirs « domestiques », traditionnellement confinés à l'espace familial et mis ici progressivement au service d'un collectif. Ce point est essentiel. La conception économiciste de la richesse, nous l'avons vu, a consacré l'invisibilité du travail domestique des femmes mais aussi sa dénégation. Double dénégation : tant au niveau des compétences nécessaires, supposées « naturelles » et « innées », qu'au niveau des satisfactions que ce type de travail peut procurer, les tâches domestiques étant reléguées à une « obligation » féminine aliénante et en aucun cas source d'épanouissement personnel. C'est évidemment vrai pour nombre d'entre elles – comment parler d'épanouissement pour des activités physiques et répétitives telles que la corvée de bois et le puisage de l'eau. Hors des activités strictement matérielles, les activités dites « de proximité » – maladroite traduction du terme anglophone « care » – recouvrent des soins tant matériels qu'affectifs, à travers du temps passé à la discussion et à l'écoute de l'autre. La socialisation

de ces activités de proximité a des implications politiques et théoriques considérables. D'une part, mutualiser les ressources et le temps est un moyen de soulager le poids des responsabilités assumées jusque là individuellement ou du moins uniquement au sein de la sphère familiale – or c'est précisément cette division des tâches qui constitue l'épicentre, le point focal des inégalités de genre. D'autre part, mais ici la route est encore longue, cette socialisation des tâches domestiques offre l'opportunité inédite de revaloriser, dans l'imaginaire collectif, le statut de ces activités de proximité et de « dénaturaliser » l'opposition production/reproduction (Nobre, 2005).

Décloisonner et créer des passerelles

La seconde similitude consiste à créer, directement ou indirectement, des passerelles entre des sphères habituellement cloisonnées. Passerelles, tout d'abord, entre le public et le privé : l'éclatement de cette opposition est quasi-systématique puisque bon nombre de ces expériences reposent sur la socialisation de problèmes familiaux (garde d'enfants, mais aussi alimentation, gestion de budget, violence conjugale). Passerelles également entre le rural et l'urbain ou entre « banlieues » et centre-ville : la création de circuits de commercialisation et de distribution, la mobilisation pour la création ou l'amélioration de services publics comme les transports valorisent des territoires enclavés ou ghettoïsés, délaissés tant par les entreprises privées que les pouvoirs publics. Pour les initiatives de femmes migrantes, la valorisation du patrimoine culturel des pays d'origine (par exemple l'alimentation, via des restaurants de quartier) en fait des passerelles entre lieux d'accueil et lieux d'origine. Ce sont également des passerelles entre les sphères dites « traditionnelles » et « modernes ». S'il y a rarement rupture complète avec les normes sociales locales, en revanche adaptation et réappropriation de certaines normes sont quasi-systématiques, préfigurant ainsi une amorce de changement ; citons notamment l'accès à un emploi rémunéré, à l'espace public ou encore la mobilité spatiale. Toutes ces expériences s'enracinent dans l'espace local – leur pertinence repose précisément sur la proximité et la connaissance fine des besoins locaux – tout en ayant, du moins pour certaines d'entre elles, une volonté d'impulser des changements sociaux et institutionnels à une échelle globale : elles représentent donc aussi des passerelles entre le « local » et le « global ».

Des innovations organisationnelles

Enfin une dernière spécificité mérite d'être mentionnée, celle des modes d'organisation. La pérennité de ces expériences, tant au niveau personnel que collectif, suppose des modes d'organisation spécifiques. Alors que le modèle organisationnel dominant repose sur une division des tâches, ici la polyvalence des fonctions et des responsabilités est souvent une nécessité. Prévalent souvent des approches globales et intégrées de la personne, où se mêlent le psychologique, l'économique, le social ou encore le culturel. Par ailleurs les contraintes personnelles – et notamment la nécessité de concilier cette vie de projet avec la vie familiale – supposent souvent une rotation permanente des tâches et des responsabilités.

Encadré 2. Initiatives locales de femmes immigrées dans les zones sensibles urbaines en France une utilité sociale masquée et freinée par de multiples obstacles

Depuis près de trois décennies on observe dans les « banlieues » urbaines française une multitude d'activités économiques initiées par des groupes de femmes immigrées dans des domaines divers de la vie quotidienne : nourriture, logement, alphabétisation, éducation, besoins relationnels, expression publique, etc. Un travail permanent de recherche-action mené par l'ADEL a mis en évidence les retombées multiples de ces initiatives. Non seulement elles permettent l'émancipation à la fois sociale et professionnelle des femmes qui en font partie mais elles dynamisent des territoires en crise, tant d'un point de vue économique (création d'emploi), que social (ces initiatives sont souvent des lieux d'échange et de dialogue interculturels et intergénérationnels, et participent ainsi fortement à la cohésion sociale des quartiers) et symbolique (avec en particulier la revalorisation de l'image des quartiers *via* une clientèle qui dépasse l'échelle du quartier et *via* la médiatisation de ces expériences novatrices et leur mise en réseau). Pour ce faire, les femmes inventent des formes tout à fait singulières d'organisation, de production et de gestion : l'interculturel et la mutualisation des ressources et des savoir-faire permettent de faire face au poids des cultures traditionnelles ; l'auto-

gestion, la polyvalence des tâches, la prise en charge collective de certaines tâches privées leur permettent de concilier de manière originale vie familiale, professionnelle et militante ; enfin l'économique n'est qu'un moyen au service de l'intégration, de l'épanouissement individuel et collectif. Ces initiatives sont à la fois des lieux de production et de consommation, de parole et d'écoute, et de solidarités diverses, tant à l'égard des populations locales que de populations éloignées, avec par exemple la mise en place les contradictions inhérentes gestion de leurs contraintes temporelles personnelle produire et d'actions de développement dans des pays de leur nationalité d'origine. Malgré une plus value sociale évidente, ces initiatives se heurtent à de multiples obstacles et sont condamnées pour l'instant à une précarité permanente. Plusieurs facteurs sont en cause : résistances diverses dues à la triple discrimination subies par ces femmes (la pauvreté, l'origine immigrée mais aussi le dynamisme et le fait d'avoir fait des études supérieures sont parfois très « dérangeants ») ; inadaptation des politiques publiques basées sur des logiques de procédure et non de processus, cloisonnant l'économique et le social, favorisant « l'insertion » au détriment des dynamiques territoriales ; inadaptation et insuffisance des moyens (sous-évaluation des ressources humaines nécessaires, inadaptation des statuts, difficulté à trouver un local, inadaptation des financements, en particulier pour les ressources humaines).

Source : Hersant, 2001, 2002a, 2002b

Faiblesses et limites : un travail de résistance quotidien

Aussi dynamiques soient-elles, la plupart de ces initiatives se heurtent à de multiples obstacles et souffrent de faiblesses diverses. Nombre des spécificités mentionnées plus haut et supposées faire la force de ces initiatives relèvent encore souvent davantage de l'idéal à atteindre que d'une réalité achevée. Fruits d'alliances inédites, ces initiatives connaissent nécessairement des trajectoires chaotiques, faites d'essais-erreurs, de compromis et parfois même de retours en arrière. Une prise de risque excessive équivaut parfois à un arrêt de mort. Ailleurs au contraire trop de prudence et d'hésitation finissent par avoir raison de la dynamique collective, qui s'essouffle faute de résultats tangibles. Concilier action sociale, économique et politique repose sur un dosage subtil et suppose une recherche permanente d'équilibre.

Un environnement hostile

Inégalités en matière de droits et de ressources sont un premier obstacle : nombre de ces expériences avortent faute de ressources, de capital ou tout simplement suite à de trop fortes résistances locales. L'inadéquation des législations et des modalités d'intervention publique – dont ces expériences ont besoin pour survivre et se développer, est un problème récurrent : autorisations légales et statuts juridiques, régimes fiscaux, procédures de contractualisation, systèmes et programmes de subventions, etc. L'inadéquation entre les projets et les procédures mises en place par les organisations publiques, para-publiques et aussi par les organisations non-gouvernementales d'appui est quasi-systématique. Les exigences de résultat à court terme, parfois même de rentabilité et y compris dans les projets dits de développement sont évidemment peu compatibles avec les nécessités d'apprentissages et le rythme de maturation qui sont propres à chacune des initiatives. Le caractère rigide, standard et formel des procédures laisse peu de place à l'innovation, la créativité et au pragmatisme – alors que ce sont justement ces spécificités qui font la force de ces initiatives. Enfin les approches cloisonnées et sectorielles, caractéristiques des modalités d'intervention publiques, peinent à s'accommoder de la transversalité propre à ces expériences. Les femmes elles-mêmes, il faut bien le reconnaître, sont parfois leurs propres adversaires : peur du risque, méconnaissance de leur propre potentiel, manque de concertation, conflits sont autant de facteurs qui limitent la portée de leurs actions. L'accompagnement, tant en qualité qu'en intensité, fait très largement défaut. Engagement et militantisme, on ne saurait trop insister sur ce point, ne peuvent pallier certaines lacunes techniques et stratégiques. Le « bricolage » reste le lot quotidien de ces initiatives. Or les bailleurs de fond, quels qu'ils soient, refusent d'investir dans ce type de capital humain, tant individuel que collectif. Qu'il soit essentiel au fonctionnement de ces initiatives n'est pas un argument convaincant. Pour des bailleurs en quête d'image, les résultats de ce type de dépenses sont, hélas, difficilement palpables et médiatisables.

Des défis multiples

La plupart de ces initiatives s'apparentent à de véritables actions de résistance dont le renouvellement et la pérennité sont un défi quotidien. Défi au niveau personnel et familial – nombre de ces entrepreneuses finissent par lâcher prise lorsqu'elles ne parviennent plus à concilier cette activité avec leur vie familiale, conciliation qui suppose de jongler avec les horaires mais aussi de remettre en cause leurs propres systèmes de valeur et de représentations. Dans bon nombre de pays, le simple fait de prendre des initiatives est une atteinte forte à l'identité et à l'idéal féminins, lesquels sont basés en premier lieu sur la discrétion et le respect des normes. Le défi est d'autant plus marqué lorsque ces femmes vivent dans la précarité et l'exclusion sociale. Si l'acquisition d'une certaine confiance en soi est souvent un premier acquis, elle reste d'une très grande fragilité et la moindre déception met cette confiance à l'épreuve. Ici encore, nombre d'expériences périclitent suite à des espoirs déçus et des promesses non tenues. Ce défi quotidien est également d'ordre économique et financier. Toutes ces expériences combinent des ressources d'origine diverses et incertaines, ici encore c'est un équilibre ô combien fragile et la précarité est constante. Dans cette quête pour la survie, certains projets disparaissent tandis que d'autres dévient progressivement de leur mission d'origine. Faute d'une reconnaissance légale spécifique, les exigences de rentabilité finissent par avoir raison des objectifs de solidarité.

Un risque de renforcement des inégalités

L'ambivalence du collectif mérite également d'être soulignée. Il est temps de tordre le coup à l'image romantique, naïve et surtout dangereuse des fameuses « solidarités communautaires » qui continuent d'habiter l'imaginaire collectif. Les gens du Sud, surtout les pauvres et encore plus les femmes, « aimeraient » fonctionner en groupe : ce cliché témoigne d'une résistance remarquable et les discours actuels sur la « bonne gouvernance » lui donnent même une nouvelle jeunesse. Certes, le dynamisme et la diversité de l'action collective de bon nombre de pays du Sud et de communautés immigrées au Nord séduisent, voire fascinent, tant elles contrastent avec l'hyper-individualisme des sociétés du Nord. Mais d'une part c'est bien souvent faute d'alternative – si les gens se regroupent, c'est tout simplement qu'ils n'ont guère le choix. Par ailleurs, l'action collective ne se décrète pas, elle repose sur un compromis habile entre intérêts individuels et collectifs – altruisme et compassion, lorsqu'ils existent, sont subtilement articulés avec la satisfaction d'intérêts personnels bien compris. Enfin dans certains pays, par exemple l'Inde, hiérarchie et leadership sont plus souvent la règle que l'exception. Les condamner n'est pas tenable – la hiérarchie comme institution sociale ne saurait être évacuée d'un simple revers de main au prétexte qu'elle ne serait pas conforme à l'idéal démocratique occidental –, tandis que le leadership est inhérent à toute forme d'action collective. Il convient en revanche être attentif aux risques de renforcement des inégalités. Le leadership peut facilement se transformer en instrument d'oppression, et certaines des initiatives décrites ici, il faut bien le dire, profitent surtout et avant tout à une minorité de femmes.

Les risques d'instrumentalisation et de récupération

L'articulation avec d'autres initiatives et le fonctionnement en réseau conditionne leur efficacité. Encore faut-il que les femmes en aient la volonté. Les difficultés rencontrées à l'échelon local n'encouragent parfois guère l'action à plus grande échelle. Encore faut-il également qu'elles en voient l'utilité. Les préoccupations de survie quotidienne limitent nécessairement l'attention portée à des questions d'intérêt général. Et lorsque émerge la volonté d'agir à une échelle plus large, sa concrétisation s'avère, on peut s'en douter, laborieuse et parfois vaine. Les initiatives dont le poids politique est aujourd'hui reconnu mettent dix ans, vingt ans et parfois plus pour se faire entendre à l'échelle nationale et internationale. L'instrumentalisation de ces initiatives opère comme une véritable gangrène, un mal qui les ronge de l'intérieur sans qu'elles en aient toujours conscience. Au nom du soit-disant « dynamisme » collectif féminin, les groupes de femmes se voient délégués de multiples responsabilités. L'exemple de la microfinance, concept très à la mode dans les pays du Sud, est particulièrement symptomatique de cette dérive.

Encadré 3. L'instrumentalisation de l'action collective féminine : l'exemple de la microfinance

Sous couvert d'objectifs d'« empowerment » – entendu ici dans une version très réductrice car foncièrement individualiste et non pas comme un véritable changement politique – nombre de groupes d'épargne-crédit, sont transformés ici en instances de gestion d'infrastructures locales ou de biens communs locaux, ailleurs en outils de développement économique local, etc. Or l'insuffisance de moyens – les femmes sont souvent sommées de s'investir quasi-gratuitement, prix à payer pour leur « émancipation » – et l'hypocrisie de ces partenariats – la délégation de responsabilités s'accompagne rarement d'une délégation effective de pouvoir – rend leur légitimité réellement problématique. Plus généralement, les relations avec les autorités publiques sont souvent de nature conflictuelles et déséquilibrées. Nombre d'entre elles sont réduites à des instances techniques de sous-traitance de certains services publics que les Etats n'ont pas ou plus les moyens d'assumer, sans pour autant que des moyens financiers et humains adéquats soient mis à leur disposition. Par contre la dimension politique – au sens de capacité à influencer sur les politiques publiques et plus généralement sur les institutions – est niée voire explicitement combattue. Le simple fait qu'il s'agisse d'initiatives féminines apparaît comme une contestation de l'ordre établi, elles sont dès lors considérées comme « dangereuses » et « incontrôlables ». Etre reconnues à leur juste valeur sans tomber dans la récupération et l'instrumentalisation est donc une quête incessante.

Source : Palier, 2003a, 2003b ; Guérin & Palier, 2005

L'instrumentalisation de ces initiatives et les dérives qui en résultent sont telles que leur légitimité peut se poser. Certain(e)s observateurs n'y voient que des palliatifs permettant au mieux la mise en place de stratégies de survie : ces formes d'action collective ne feraient qu'amortir les chocs des plans d'ajustement structurels – et donc indirectement, en les rendant acceptables, contribuent à les justifier. L'argument doit être entendu : en aucun cas, ces formes d'action collectives, aussi efficaces soient-elles, ne saurait suffire à pallier la fragilité et les carences, dans certains cas l'absence, des États de droit. Elle ne saurait suffire non plus à justifier le rétrécissement de l'aide publique internationale où encore à occulter le caractère inégalitaire des échanges internationaux. En même temps, leur présence est indispensable : c'est le seul moyen de garantir un minimum de justice sociale.

Quels impacts ? Entre valorisation de soi et justice sociale

Les faiblesses évoquées n'empêchent pas des retombées multiples, tant d'ordre personnel, familial, que d'intérêt collectif voire général. Au niveau personnel, l'une des premières retombées est probablement celle de la confiance et de l'estime de soi : se sentir capable de prendre des initiatives et avoir droit à la parole et l'expression. Difficilement évaluable et encore moins chiffrable, cette dimension n'en est pas moins décisive : dans de multiples domaines, c'est bel et bien l'incapacité des femmes à prendre consciences d'elles-mêmes et de leurs droits qui bloque l'évolution vers plus d'égalité. L'accès à une activité rémunérée (direct ou facilité par d'autres services : services financiers, garde d'enfant, etc.) – et tout simplement l'appartenance à un collectif reconnu – participent de l'amélioration de leur statut au sein de la famille. La plupart des services répondent à des besoins précis, relevant du bien-être quotidien, or celui-ci est souvent d'ordre familial plus que personnel. Par exemple les services d'alimentation, d'éducation ou de santé communautaires visent les familles et non pas uniquement les femmes, même si ce sont principalement les femmes qui les animent. L'impact territorial est souvent inhérent au contenu même des initiatives, nous l'avons vu plus haut : ces initiatives assurent la survie de nombreux territoires, dont certains sont ravagés par la guerre, d'autres menacés d'abandon et parfois d'explosion sociale. Quant à l'impact en matière d'intérêt général, il est parfois explicite – il en va ainsi des projets visant la préservation de l'environnement – mais le plus souvent indirect et se mesure en termes de justice sociale et c'est pour cela que ces initiatives méritent toute notre attention. En fin de compte, nombre de ces initiatives ne font ni plus ni moins que pallier l'incomplétude, voire l'absence, de droits économiques, sociaux et politiques de base : elles jouent donc un véritable rôle en matière de justice sociale et participent à ce titre à l'intérêt général. Ce rôle semble parfois imperceptible tant les besoins sont grands, mais il faut imaginer ce que serait la vie locale sans ces formes de mobilisation. Il s'agit bien souvent d'un travail souterrain de mobilisation permanente, parfois de harcèlement, auprès des autorités publiques pour garantir un minimum de biens collectifs ou refuser des inégalités qui leur semblent trop abjectes ; auprès

également des populations locales – les hommes mais aussi de nombreuses femmes – pour faire évoluer les systèmes de représentations réfractaires au changement.

Les enjeux de ces initiatives sont donc décisifs. Dans les pays du Sud, alors que les droits fondamentaux en matière de propriété, de santé, d'éducation et d'activités génératrices de revenus peinent à voir le jour, de telles initiatives sont vraisemblablement le seul moyen d'y parvenir. Dans les pays du Nord, ces initiatives offrent un rempart à la montée croissante de l'exclusion sociale ; elles offrent également une opportunité inédite pour redéfinir le partage des obligations familiales, notamment par le biais des services de proximité, sans raviver des formes de servilité dont les femmes ont péniblement réussi à se sortir.

Encadré 4. Le droit à la sécurité alimentaire. Cantines populaires autogérées au Pérou.

Initiées à la fin des années 70 par des groupes de femmes militantes, les cantines populaires autogérées péruviennes jouent aujourd'hui un rôle décisif en matière de sécurité alimentaire et de soins de santé pour les plus démunis. Reconnues officiellement et encadrées par le programme « Verre de lait » depuis 1984, ces cantines réunissent aujourd'hui à Lima près d'un million de femmes pour la ville de Lima, et touchent environ 4 millions de personnes. Les fonds publics représentent officiellement 65% des coûts de production de ces services, mais la contribution des femmes est très largement sous-estimée. Lutter contre cette « exploitation » de la solidarité féminine et valoriser le rôle des animatrices sont les principaux enjeux actuels des cantines populaires péruviennes. Bien au-delà de la ville et du pays, l'expérience des cuisines collectives est à l'origine d'un important mouvement de femmes en milieu populaire, probablement l'un des plus avancés d'Amérique latine. Ces groupes de femmes sont pleinement associées au système de communauté urbaine autogérée de Villa El Salvador, dans la banlieue de Lima, où depuis deux décennies, divers mouvements communautaires ont réussi à être partenaires à part entière de la gestion de la ville, appuyés par de multiples ONG, en particulier des militants chrétiens inspirés de la théologie de la libération.

Sources : Angulo, 2003 ; Favreau et Fréchette, 1999

STRATEGIES, ALLIANCES ET PROPOSITIONS POUR LE FUTUR

Ces initiatives préfigurent de nouvelles manières de produire, de consommer mais aussi de vivre-ensemble. Exprimer des besoins inconnus ou négligés tant par le marché que par les autorités publiques, proposer des modes d'action réalistes et ajustés aux réalités locales, et enfin repenser l'articulation entre famille, « marché », autorités publiques et société civile : c'est en cela que ces initiatives offrent des opportunités inédites de justice sociale et d'accès réel aux droits, tout en étant d'une grande fragilité. Nombre de ces initiatives permettent la survie et parfois l'émancipation de nombreuses femmes. Certaines ont déjà démontré leur capacité à impulser de véritables transformations sociétales, tandis que d'autres se font instrumentaliser et perdent leur mission initiale. En aucun cas, il ne s'agit d'encourager le regroupement de femmes pauvres et de les inciter à se prendre en charge. Alléguer du dynamisme de l'action collective féminine dans le but de lui déléguer certaines missions d'intérêt général est fort séduisant, tant pour les États que pour les organismes internationaux. Et dans un contexte généralisé de pénurie de financements publics, ce risque est patent, sinon déjà à l'œuvre dans certains domaines. Si la prudence est donc de mise, soutenir ce type d'actions est en même temps primordial si l'on souhaite parvenir à élaborer des choix collectifs qui ne soient pas dictatoriaux mais respectueux des préférences et des libertés personnelles. En tant que support de l'expression et de la revendication des besoins des femmes, c'est ce type d'action collective qui peut permettre à la justice sociale, non seulement de s'exercer, mais aussi de se construire dans une perspective démocratique et égalitaire. Les condamner ou les mépriser revient à privilégier le statu quo. Il faut plutôt s'interroger sur les conditions nécessaires à l'expression de leur potentiel de transformation.

Dans de nombreux pays, l'évolution de la législation est bien évidemment une priorité. Cette condition est nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. Partout – aucun pays n'échappe à cette règle – les efforts en matière de législation et de réglementation doivent s'accompagner de mesures visant la

mise en pratique effective de ces droits. Partout également, on constate que le pouvoir politique reste l'apanage des hommes, et les progrès économiques et sociaux, quels que soient leur ampleur, ne modifient guère ce monopole. Comment passer de droits théoriques, abstraits et formels à des droits réels ? L'essentiel des travaux d'Amartya Sen porte sur cette question et sa réponse est claire : articuler actions économique et politique est la seule issue possible, pour deux raisons au moins. L'action politique *via* la discussion et le dialogue est l'unique moyen de repérer les besoins ignorés par le marché et par l'Etat, c'est aussi l'unique moyen de faire évoluer les normes sociales dont l'inertie, nous l'avons souligné maintes fois, expliquent l'ineffectivité de nombreuses mesures législatives. Reconnaître la liberté politique comme bien public, plaider pour une démocratie participative et pour une interaction entre libertés économique et politique : après avoir été évincées par la pensée positiviste alors qu'elles étaient au cœur de la pensée associationniste et de la philosophie pragmatiste du XIXe siècle, ces conceptions de la justice sociale sont aujourd'hui remises à l'ordre du jour. Ce sont là des avancées normatives considérables, aujourd'hui acceptées et légitimées, du moins officiellement, par les institutions internationales. Force est de constater toutefois leur absence totale d'application et de concrétisation. La « participation », désormais maître mot de toutes les politiques d'aide au développement, reste un processus largement « descendant », impulsé d'en haut et hermétique à toute forme de spontanéité. Très souvent passive, parfois manipulée, la participation se limite à des actions de validations, de consultations ou de contributions, monétaires ou en nature, alors que concertations, interactions et coopérations symétriques et équilibrées ne sont qu'exceptionnelles. En d'autres mots, si la légitimité à « faire » est acquise, en revanche celle du droit à la parole reste bafouée. Il est donc impératif que les décideurs, quels que soient les niveaux d'intervention, comprennent que la créativité et l'innovation conditionnent l'exercice d'une justice sociale digne de ce nom et par conséquent acceptent de les soutenir mais aussi les stimulent et les encouragent.

Soutenir et démocratiser le droit à la parole, la créativité et l'innovation collectives, cela suppose aussi de développer les compétences techniques des femmes, d'investir dans la démocratisation de l'information et de la formation et le renforcement de capital humain et social, à un niveau individuel et collectif. Dans de nombreux contextes, lorsque les femmes n'ont même pas conscience de leur existence en tant que personne jouissant de droits, prétendre œuvrer pour l'égalité de genre suppose d'abord et avant toute chose de soutenir des démarches aidant les femmes à acquérir une conscience de soi. Refuser de former les personnes dans les domaines de l'analyse, de la construction de problématiques, du plaidoyer et du lobbying, c'est condamner d'avance la mise en œuvre d'une démocratie participative. Sur le terrain, les initiatives souffrent d'une instabilité permanente – nous l'avons dit et redit : reconnaître la nécessité d'accompagnements et de formations adaptés, de soutiens tant d'ordre technique que financier est impératif. Ici c'est une véritable « éducation » des ONG et des bailleurs de fonds – publics et privés – qui s'impose. Enfin reconnaître la dimension politique de ces initiatives suppose aussi leur valorisation : leur faire une place sur la scène publique est le seul moyen de déconstruire notre imaginaire et d'éradiquer certains stéréotypes. Là aussi, la puissance publique a une responsabilité pour aider les femmes à s'approprier les modes de communication et de diffusion de l'information.

Poursuivre les réflexions en matière d'indicateurs de richesse

La conception d'indicateurs adaptés et diversifiés est une véritable nécessité. On ne saurait trop insister sur ce point : les indicateurs ne sont pas neutres, ils reflètent des ordres de priorité et des conceptions de l'état souhaitable d'une société. Au cours des dernières décennies, des efforts ont déjà été faits. Les indicateurs de développement humain élaborés par le PNUD sont certes simplistes, mais leur usage, leur diffusion et leur très forte médiatisation à l'échelle mondiale sont un premier pas dans la lutte contre le monopole absolu du PIB en matière de comparaisons internationales. Une infinité d'autres indicateurs ont vu le jour, visant à rendre compte des notions de développement durable, de qualité de la vie ou encore de capital social. Si de tels efforts sont louables, peu d'entre eux sont encore véritablement opérationnels, et rares sont ceux qui intègrent véritablement les dimensions pourtant fondamentales à l'égard du genre, en particulier concernant les activités de proximité. Trois exceptions méritent néanmoins d'être mentionnées. L'indicateur de « progrès véritable », développé au Canada, tient compte du travail non rémunéré, familial, communautaire ou civique. Plus récemment, l'Indice du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA), en cours

d'élaboration par la Commission économique de l'Afrique, accorde une attention particulière au « budget temps » ; celui-ci est pris en compte à la fois dans le « pouvoir social » – le temps disponible hors travail étant considéré comme partie prenante de la santé (temps hors travail) – et dans le « pouvoir économique », où sont distinguées activité marchande, non marchande et bénévole. Enfin au niveau européen, et faisant écho aux nombreuses actions engagées en faveur des égalités de genre, des indicateurs explicitement destinés à mesurer les inégalités ont été créés, avec par exemple la création d'un indice de progression de l'égalité entre les femmes et les hommes.

De tels efforts doivent être poursuivis, bien sûr, mais davantage relayés par des applications empiriques. La recherche a donc un rôle central à jouer dans l'analyse, la compréhension et la valorisation des initiatives brièvement décrites ici. Sous prétexte d'une contribution insignifiante à ce qui est supposé faire la richesse des nations – le problème des indicateurs revient ici avec force – ces expériences sont totalement ignorées voire méprisées par la communauté académique. Et si elles ont du mal à trouver les voies de leur pérennité, c'est précisément car notre savoir dans ce domaine est embryonnaire et donc nécessairement parcellaire. Des analyses alternatives et innovantes de la richesse et de la productivité existent déjà, initiées en particulier par le féminisme écologique (Sabourin et *alii.* 2000). Elles réfléchissent à d'autres étalons de mesure de la monnaie et proposent de tenir compte de l'ensemble des « coûts cachés », tant positifs (activités de socialisation, de soins à autrui, de construction et de maintien de réseaux sociaux, de partage de l'information, etc.) que négatifs (stress, violence, pollution et nuisances diverses, inefficiences marchandes résultants de situations de monopoles, d'alliances politiques, etc.). On ne peut que plaider en faveur d'une médiatisation et une diffusion plus large de ces modes d'analyse, de la systématisation de leur application empirique et enfin de leur adaptation à une diversité d'environnements socioculturels et politiques. C'est le seul moyen de valoriser la multi-fonctionnalité des activités humaines, en particulier féminines, et donc de lutter contre leur infériorité supposée en démontrant leur productivité sociale. C'est également le seul moyen de rendre compte de l'utilité sociale des initiatives décrites ici, ce qui suppose aussi des indicateurs contextualisés, capables de rendre compte du poids des discriminations en vigueur dans les contextes étudiés – favoriser la mobilité spatiale féminine n'a pas la même « utilité sociale » dans une capitale européenne ou nord-américaine que dans certains pays du Maghreb. C'est enfin le seul moyen de sensibiliser progressivement les décideurs et l'opinion publique – hommes et femmes – aux impasses d'une conception matérialiste et individualiste de la richesse et à l'impérieuse nécessité de se centrer sur des objectifs de bien-être et d'épanouissement personnel.

Poursuivre les alliances

Concernant les mouvements de femmes, poursuivre les échanges d'expériences et de savoir-faire et renforcer les alliances est également une priorité. La mondialisation doit être saisie comme une opportunité et pas uniquement comme une contrainte. Comme le souligne Madeleine Hersant, « c'est par la confrontation des expériences, la capitalisation des initiatives, la mutualisation des méthodes et la valorisation des initiatives que l'on peut faire évoluer les pratiques et les représentations » (Hersant 2005). Il est donc impératif de conforter les coalitions entre mouvements de femmes, mouvements alter mondialistes et mouvements d'économie sociale et solidaire. Les différents forums (forums sociaux locaux, forums sociaux continentaux, rencontres « Globaliser la solidarité », Marche mondiale des femmes) offrent des opportunités en ce sens. Plusieurs rapprochements ont déjà eu lieu et sont le produit direct des activités du Chantier « Femmes et économie ». A Porto Allègre en janvier 2005, un séminaire sur les notions de richesse et d'équité de genre en économie a été co-organisé par plusieurs organisations : le Pôle de socioéconomie solidaire (PSES), le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) et la Marche mondiale des femmes (MMF). La rencontre « Globaliser la solidarité » de Dakar en novembre 2005 prévoit également divers ateliers sur ces mêmes questions. De telles collaborations témoignent des efforts engagés, sans pour autant que la concertation et le dialogue se soient fait de manière spontanée. Or il faut à tout prix éviter les erreurs du passé. Jusqu'à présent, ni les mouvements mutualiste et coopératif, ni le mouvement associatif ne se sont réellement emparés de cette question des inégalités de genre. Il est donc urgent que les mouvements sociaux actuels se réclamant d'un monde plus juste l'intègrent véritablement, pas comme une catégorie supplémentaire, mais bien comme une donnée transversale.

BIBLIOGRAPHIE

Textes produits dans le cadre du Chantier « Femmes et économie »

Battaglino Maria-Teresa 'L'économie sous l'angle des initiatives économiques de femmes', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 4 p.

Charitou Frosso (2003) 'La Coopérative des femmes d'Arachova (Grèce)' *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 2 p.

Cumba (2003) 'Les banques villageoises', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 3 p.

Hersant Madeleine (2005a) 'Les enjeux de Porto Allegre' *Ronéo*, 6 p.

Hersant Madeleine (2005b) 'L'entrepreneuriat collectif au féminin', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 5 p.

Hersant Madeleine (2001) 'Créer une activité solidaire en zone sensible', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 4 p.

Hersant Madeleine (2000) 'Femmes et économie solidaire', *Contribution au Chantier Femmes et économie*,

Marius-Gnanou Kamala (2003) 'Pratiques économiques solidaires en Inde rurale : l'exemple des Self Help Groups (groupes solidaires féminins de microfinance) et impacts en termes d'empowerment', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 11 p.

Nobre Miriam (2003) 'Dialogos entre economia solidaria e economia feminista', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 6 p.

Quien Alexandra (2003) 'Le cas de trois entreprises de restauration collective à Mumbai', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 10 p.

Sabourin Cécile (2004) 'Au village Pastapur, des femmes s'organisent' *Rapport pour le Chantier Femmes et économie*, 8 p.

Sabourin Cécile (2003) 'Femmes et économie solidaire : les compétences et connaissances mises en œuvre et développées par les femmes dans leurs pratiques d'économie solidaire et les retombées de ces pratiques dans l'environnement local', Rapport synthèse d'un atelier tenu à Paris les 10 et 11 novembre 2003, *Contribution au Chantier Femmes et économie* du Pôle socio-économie solidaire, Alliance pour un monde responsable et solidaire.

Sabourin Cécile (2001) 'Rapport synthèse du Séminaire de Paris' *Contribution au Chantier Femmes et économie* du Pôle socio-économie solidaire, Alliance pour un monde responsable et solidaire, 19 p.

Sabourin Cécile (2000). 'Chantier femmes et économie, Document de lancement', présenté dans le cadre du Congrès mondial sur la coexistence humaine dans un monde responsable et solidaire à l'aube du IIIe millénaire, Pôle socio-économie de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire.

Sabourin Cécile et Belleau Josée (2001) 'Femmes et économie. Cahier de propositions pour le XXI^e siècle', Pôle Socio-économie de la Solidarité, Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, 5 p.

Semblat Marie-Lise (2000) 'Les femmes actrices de développement en milieu rural', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 5 p.

Sow Mariam 'Quelques ébauches de réflexion sur le thème de l'atelier d'échanges en vue de la préparation du Forum Social Européen' *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 2 p.

Vasso Anastassiou (2003) 'La Fédération des Associations de Femmes en Béotie (Grèce)', *Contribution au Chantier Femmes et économie*, 2 p.

Autres références

Angulo Nedda (2003) 'Les pratiques innovantes des Péruviennes', http://www.penelopes.org/xarticle.php?id_article=3378

Banque Mondiale (2003) *Genre et développement économique. Rapport de la banque mondiale sur les politiques de développement. Vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources, la participation*, Paris : Editions Saint Martin.

Carr Marilyn, Chen Alter Martha (2002) 'Globalization and the Informal Economy: How Global Trade and Investment Impact on the Working Poor', *Working Paper on the Informal Economy*. International Labour Organisation (Employment Sector): Geneva.

Favreau L., Fréchette L., (1999) « Développement communautaire et économie sociale : l'expérience péruvienne de Villa el Salvador », *Cahiers du CRISES*, n°9908.

Guérin Isabelle (2003) *Femmes et économie solidaire*, Paris : La Découverte.

Guérin I., (2005), « Femmes et économie solidaire » in J.-L. Laville et A.-D. Cattani (eds), *Dictionnaire de l'Autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 343-351.

Guérin I. Palier J., (2005), 'Empowerment, self-help groups et solidarité démocratique en Inde' in Guérin et alii, *Microfinance en Asie : entre traditions et innovations*, Paris/Pondichéry : Karthala/IRD/IFP, à paraître.

Hersant Madeleine (2002a) 'Initiatives locales de femmes immigrées dans les zones sensibles urbaines. L'exemple de la création d'activité de proximité. Analyse des potentialités et des obstacles. Résumé', *Rapport pour la Délégation Interministérielle de la Ville*, 6 p.

Hersant Madeleine (2002b) 'Initiatives locales de femmes immigrées dans les zones sensibles urbaines. L'exemple de la création d'activité de proximité. Analyse des potentialités et des obstacles', *Rapport pour la Délégation Interministérielle de la Ville*, 89 p.

ILO (2002) *Women and men in the informal economy. A statistical picture*, International Labour Organisation (Employment Sector): Geneva.

Palier Jane, (2003a), 'Les formes institutionnelles de la microfinance en Inde' in Guérin I. Servet J.-M. (eds), *Exclusion et liens financiers*, Paris : Economica, pp. 122-145.

Palier Jane, (2003b), 'Définition et mesure de l'empowerment appliquées au champ de la microfinance en Inde' in Guérin I. Servet J.-M. (eds), *Exclusion et liens financiers*, Paris : Economica, pp. 245-263.

Sabourin Cécile (1999) 'Les rapports économiques au XXIe siècle : Penser et agir autrement' *Contribution au Colloque international 'La recherche féministe dans la francophonie plurielle'*, 17-21 mai, Dakar, Sénégal.

Sabourin Cécile (1998) 'L'économie solidaire et les femmes', *Caravane*, n°2, décembre.

Sabourin Cécile, Belleau Josée, Duval Michelle (2000) 'Atelier de réflexion et d'échange sur le renouvellement de la théorie économique d'un point de vue féministe et écologique', Montréal, Document non publié.

Semblat Marie-Lise (2001), 'Ces femmes qui vivent et agissent en milieu rural', *Intervention au Crédit agricole de l'Anjou et du Maine*, Décembre, 3 p.

Unesco (2003) *Genre et Éducation pour tous. Le pari de l'égalité*, Paris : Unesco.

PNUD (2005) *Rapport mondial sur le développement humain 2005. La coopération internationale à la croisée des chemins. L'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, Paris : PNUD/Economica

PNUD (1995) *Human development report 1995. Gender and human development*, New York/Oxford : UNDP/Oxford University Press.

Nobre Miriam (2005) « Femmes et économie solidaire », in J.-L. Laville et A.-D. Cattani (eds), *Dictionnaire de l'Autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 333-342.